



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT PÈRE
À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION
DES LETTRES DE CRÉANCE DU NOUVEL AMBASSADEUR
DU RWANDA PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

16 décembre 1999

Monsieur l'Ambassadeur,

1. La présentation des Lettres qui accréditent Votre Excellence en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Rwandaise près le Saint-Siège est pour moi l'occasion de L'accueillir au Vatican et de Lui souhaiter la bienvenue.

J'ai été sensible aux salutations que vous m'avez adressées au nom de Son Excellence Monsieur Pasteur Bizimungu, Président de la République. En retour, vous voudrez bien lui faire part de mes vœux déferents pour sa personne et pour l'accomplissement de sa haute charge au service de tous ses compatriotes. Je voudrais profiter aussi de cette circonstance pour saluer cordialement le peuple rwandais. Je souhaite qu'après les épreuves qu'il a connues, vienne pour chaque personne et pour chaque famille le temps de la réconciliation et d'un engagement renouvelé en faveur de l'édification d'une société prospère toujours plus digne de l'homme et de sa vocation spirituelle.

2. Vous m'avez fait part, dans votre allocution, Monsieur l'Ambassadeur, de la volonté des responsables de votre pays de tout mettre en oeuvre pour que les Rwandais puissent vivre ensemble, dans la paix, la justice et le respect des droits de l'homme. La recherche d'une coexistence toujours plus harmonieuse entre toutes les composantes de la nation doit être en effet une priorité après la tragédie qui a si profondément blessé le peuple rwandais. C'est pourquoi il est du devoir de chacun, et d'abord de ceux qui ont des responsabilités dans la vie de la nation, de créer dès maintenant les conditions qui rendront possible une véritable réconciliation.

3. La qualité des relations entre l'Eglise catholique et l'Etat rwandais est certainement l'un des éléments qui peuvent permettre à la société d'avancer sur les chemins d'une espérance nouvelle pour son avenir. Tout en respectant la mission spécifique de chacun, je souhaite que, dans un climat de sérénité et de vérité, une coopération confiante se développe entre la communauté catholique et les responsables du pays, pour contribuer à l'établissement d'une authentique convivialité et de relations sociales pacifiques entre tous les fils de la nation. Par contre, il faut se rappeler que "là où l'on sème le mensonge et la déloyauté fleurissent le soupçon et la division" (Message pour la journée mondiale de la paix 1997, n. 5).

Comme j'ai eu souvent l'occasion de le dire, la justice est un préalable indispensable du pardon et de la réconciliation. C'est un droit essentiel pour toute personne d'être respectée dans sa dignité et pour toute communauté d'être traitée de manière juste. Dans cette perspective, j'encourage vivement tous les efforts qui pourront être entrepris par votre pays pour assurer toujours plus à tous les prisonniers des conditions de vie décentes et la possibilité d'être jugés en toute équité selon les principes du droit, en conformité avec les règles morales fondamentales. Je souhaite aussi que la mesure et la qualité des peines infligées aux coupables soient attentivement évaluées et déterminées et qu'on ne soit pas conduit à la mesure extrême de la suppression des personnes.

4. Pour l'Eglise catholique, le grand Jubilé qu'elle s'apprête à célébrer est une "année de grâce", et tout particulièrement une année de réconciliation entre les adversaires. Aussi se sent-elle appelée à promouvoir avec vigueur tout ce qui peut contribuer à l'unité et à la fraternité entre les personnes et entre les communautés. Elle entend regarder vers l'avenir avec la force de l'espérance qui "lui donne de fermes et profondes raisons de s'engager quotidiennement dans la transformation de la réalité pour la rendre conforme au projet de Dieu" (Lettre apostolique *Tertio millennio adveniente*, n. 46). Avec tous les hommes de bonne volonté, elle souhaite contribuer à la création d'une nouvelle culture de solidarité et de coopération, afin que disparaissent toutes les formes de violence qui engendrent la domination des uns sur les autres.

5. Par votre intermédiaire, permettez-moi, Monsieur l'Ambassadeur, d'adresser aux Evêques et à l'ensemble de la communauté catholique du Rwanda mes souhaits les plus chaleureux. Dans la période délicate que traverse encore l'Eglise, j'encourage tous ses membres à demeurer fermes dans la foi, à mettre leur espérance dans le Christ, lui qui est "le Chemin, la Vérité et la Vie", en étant unis à leurs pasteurs, pour rendre un ardent témoignage de l'amour de Dieu au milieu de leurs frères et de leurs soeurs. Je les invite aussi, dans une collaboration sincère avec tous leurs compatriotes, à rechercher avec une ardeur renouvelée les chemins du pardon et de la fraternité.

6. Au moment où vous inaugurez votre mission auprès du Siège apostolique, je vous offre mes vœux les meilleurs pour son heureux accomplissement. Soyez assuré qu'auprès de mes collaborateurs vous trouverez toujours l'accueil attentif et compréhensif dont vous pourrez avoir besoin.

Sur votre Excellence, ainsi que sur tout le peuple rwandais et sur ses dirigeants, j'invoque de grand coeur l'abondance des Bénédictiones divines.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XXII, 2 p.1191-1193.

L'Osservatore Romano 17.12. 1999 p.7;.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.52 p.9.

© Copyright 1999 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana